

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 179 (2016-2021)  
de MM. Guy-Noël Jelk et François Miche (PS)  
demandant d'étudier la possibilité d'acheter et de mettre à disposition des caissettes  
de jeux "Box-up"**

En séance du 23 février 2021, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 179 de MM. Guy-Noël Jelk et François Miche lui demandant d'étudier la possibilité d'acheter et de mettre à disposition des caissettes de jeux "Box-up".

**Réponse du Conseil communal**

Fort du succès de l'entreprise BOX-UP, établie à Crissier, avec ses nombreux projets développés en Suisse romande et notamment ceux mis en place dans notre canton sur le site sportif du Lac-Noir et en Ville d'Estavayer-le-Lac, le Conseil communal est conscient du bienfait de la mise à disposition de ces caissettes auprès de la population. En effet, la possibilité de "prendre – utiliser – retourner" du matériel sportif à sa guise gratuitement est une plus-value à ne pas négliger pour favoriser le mouvement et l'activité physique pour toutes et pour tous. De plus, cela s'inscrit parfaitement dans la volonté d'utiliser les espaces urbains comme "salle de sport".

Afin de se positionner sur ce type de matériel à mettre à la disposition des habitant-e-s de la Ville de Fribourg, le Conseil communal, par son Service des sports a mené un appel d'offre auprès de diverses entreprises suisses. Il a conclu un partenariat avec l'entreprise BOX-UP, en ayant pu de surcroît bénéficier d'une action spéciale proposée conjointement par la LoRo-Sport Fribourg et le Service du Sport cantonal (SSpo). Le prix d'une station de six casiers est proposé pour CHF 7'000.- au lieu de CHF 16'950.-. La LoRo-Sport Fribourg subventionne la différence.

Une coordination entre les services concernés a permis de déterminer l'emplacement de deux premières stations de six casiers sur le territoire communal. Un contrat sur cinq ans avec l'entreprise BOX-UP a été conclu fin 2021 et porte sur la mise à disposition de deux stations. Celles-ci seront installées au printemps 2022 en Ville de Fribourg. La première se trouvera au Parc du Domino à l'arrière de la zone sportive proche du terrain de basket-ball. La deuxième se trouvera au site sportif du Guintzet à l'avant du terrain libre. D'autres emplacements seront étudiés et pourraient être envisagés, tels que la place du Fair-Play sur le site sportif Saint-Léonard ou en fonction de propositions émanant des quartiers par exemple.

Le matériel à disposition à ces deux endroits répondra à la spécificité et à la structure de chaque site ainsi qu'aux potentiels besoins "d'objets sportifs" de la population de la Ville de Fribourg. Le libre accès au matériel sera encadré par des "heures d'ouverture" entre 8h00 et 22h00, afin de ne pas déranger les personnes habitantes aux alentours des deux sites sélectionnés. Enfin, le logo de la Ville de Fribourg sera visible à l'arrière de la station et toutes les informations inscrites sur cette dernière seront écrites en français et en allemand.

Le postulat n° 179 est ainsi liquidé.